

Assemblée générale de la Section des anciens combattants de Nassandres sur Risle

Le dimanche 5 mars 2023, les adhérents de la section des anciens combattants ACPG-CATM – TOE et Veuves de Nassandres sur Risle étaient invités par le bureau pour l'assemblée générale annuelle. Accueillis par le Président Serge RUELLE, en présence de André ANTHIERENS, Maire de Nassandres sur Risle et d'Alain LEBOURGEOIS, Maire délégué de Nassandres, la cinquantaine de participants a pris place dans la salle Pierre David de Nassandres.

Après le mot d'accueil par le Président et la minute de silence observée en mémoire des 7 adhérents disparus depuis la dernière réunion et aux militaires décédés en opérations. L'association compte à ce jour 114 adhérents dont une vingtaine de l'ancienne section de Brionne. Le Président a souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents dont plusieurs étaient présents puis donné la parole a été donnée à Pierre MAQUAIRE, Trésorier, pour la présentation du rapport financier dont le résultat affiche un bilan positif de 104€. Le bureau remercie les habitants pour le bon accueil réservé lors de la présentation des calendriers et pour leur générosité.

Le Président a remercié la municipalité pour son aide logistique apportée lors des animations et commémorations et la subvention allouée qui permet de maintenir le lien social et participe au bon fonctionnement de l'association. Les comptes ont été préalablement approuvés par les vérificateurs aux comptes.

Le secrétaire Serge ONFROY a dressé le bilan des animations réalisées au cours de l'année 2022 avec une bonne participation après les deux années difficiles dues à la Covid. Après la présentation du programme 2023, il a indiqué que le congrès départemental 2024 de l'association se tiendra à Nassandres sur Risle le samedi 18 mai 2024.

Le Président a ensuite procédé au renouvellement du bureau jusqu'à la prochaine AG. Aucun candidat n'ayant répondu à la sollicitation de nouvelles candidatures pour intégrer le bureau, celui-ci a été reconduit à savoir : Serge RUELLE – Président, Claude LERENDU – Vice Président, Serge ONFROY - Vice Président et Secrétaire, Pierre MAQUAIRE – Trésorier, Raymonde CHERON, Danielle COLINON-MONIER, Francis POISSONNIER, Valéry AUBE, Françoise LERENDU, Jean Pierre JOUEN, Michel CHERON.

Il a été rappelé que le bureau est à disposition pour toute aide ou renseignements, l'accompagnement des familles lors des décès et démarches qui suivent. Une évolution des droits des veuves vient d'être intégrée dans la loi de finances 2023 octroyant désormais le bénéfice de la demi part fiscale aux veuves de plus de 74 ans dont le mari, titulaire de la carte du combattant est décédé quel que soit l'âge du décès.

MM ANTHIERENS et LEBOURGEOIS ont remercié l'association pour son implication dans la vie communale, l'engagement pour le Devoir de Mémoire, la présence et la proximité auprès des personnes isolées et des malades. Ils ont également remarqué la rigueur et la bonne gestion financière présentée au cours de cette réunion.

Après le pot de l'amitié, 60 personnes ont participé au banquet préparé par Matthieu du Relais de la Risle à Nassandres sur Risle.